

AFFAIRE N° 31

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE pour l'EXERCICE 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations le budget supplémentaire de la Commune pour l'exercice 1961.

Il s'établit comme suit:

Recettes ordinaires	120.786.522.-
Recettes extraordinaires	63.405.962.-
Total	184.192.484
Dépenses ordinaires	96.495.125.-
Dépenses extraordinaires	87.697.359.-
Total	184.192.484.-

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

LE MAIRE. - Je donne la parole à M. GIGANT, rapporteur de la Commission du budget.

M. GIGANT. - Messieurs,

Le projet de budget supplémentaire qui vous est présenté s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 184.192.484
=====

et se présente comme suit:

I - RECETTES

SECTION I : RECETTES ORDINAIRES

Chapitre III - Taxes et impôts	21.000.000
IV - Taxes, droits et rémunérations pour services rendus	383.669
VI - Produits de concessions	421.108
VIII- Répartition faite sur l'Etat et aide financière des autres col- lectivités	19.430.212
IX bis- Hôpital Saint-Jacques	14.700.000
X - Produits des exercices antérieurs	64.851.533

120.786.522.

SECTION II - RECETTES EXTRAORDINAIRES

Chap.	XII	- Produits des emprunts	25.864.750	
-"-	XIII	- Subventions d'équipement en capital	22.642.754	
-"-	XVI	- Recettes diverses	2.602.216	
-"-	XVIII	- Prélèvement sur recettes ordinaires	12.296.242	
				<hr/>
				63.405.962
				<hr/>
		TOTAL des RECETTES		184.192.484
				<hr/>

II - DEPENSES

SECTION I - DEPENSES ORDINAIRES

Chap.	I	- Administration Générale - Personnel	1.966.980	
-"-	II	- Administration Générale - Matériel	339.520	
-"-	VI	- Sécurité - Personnel	800.000	
-"-	IX	- Salubrité et Santé - Matériel	137.000	
-"-	XIII	- Voirie - Personnel	12.000.000	
-"-	XIV	- Voirie - Matériel	1.550.000	
-"-	XVI	- Abattoirs, halles et marchés - Ma- tériel	75.000	
-"-	XVIII	- Propriétés communales - Personnel	125.000	
-"-	XIX	- Propriétés communales - Matériel ..	887.663	
-"-	XX	- Enseignements - Personnel	1.200.000	
-"-	XXI	- Enseignement - Matériel	1.492.062	
-"-	XXII	- Education physique et sports - Personnel	350.000	
-"-	XXIII	- Education Physique et sports - Ma- tériel	100.000	
-"-	XXV	- Aide Sociale, Prévoyance et Famille - Personnel	48.000	
-"-	XXVI	- Aide Sociale, Prévoyance et Famille, Matériel	7.880.409	
-"-	XXVII	- Aide Sociale, Prévoyance et Famille, Contingents	3.000.000	
-"-	XXVIII	- Subventions	1.300.000	
-"-	XXIX	- Bibliothèque, Beaux Arts et Cérémonies	45.000	
-"-	XXX	- Dépenses diverses ordinaires	170.750	
-"-	XXX bis	- Hôpital Saint-Jacques	14.700.000	
-"-	XXXI	- Dépenses imprévues	25.769	
-"-	XXXII	- Services des annuités d'emprunt et d'engagement à long terme	8.275.080	
-"-	XXXIII	- Charges antérieures	27.630.650	
-"-	XXXIV	- Prélèvement pour dépenses extraor- dinaires	12.296.242	
				<hr/>
				96.495.125.-

SECTION II - DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Chap.	XXIV - Acquisitions mobilières	2.024.637.-	
-"-	XXVI - Acquisitions immobilières ...	1.332.221.-	
-"-	XXVIII - Dépenses diverses extraordi- naires	956.900.-	
-"-	XXVII - Travaux neufs et grosses répa- rations	71.087.359.-	
-"-	XXIX - Déficit extraordinaire reporté	12.296.242.-	
			<u>87.697.359.-</u>
	TOTAL des DEPENSES		184.192.484.-

Les prévisions de recettes de ce budget peuvent être groupées sous les chefs principaux suivants:

1°)	Report des Excédents antérieurs		54.952.362.-
2°)	Produits des exercices antérieurs		3.180.239.-
3°)	Recettes correspondant à des crédits affectés, à savoir:		
	Crédits Barangé 1960	6.718.932.-	
	-"- 1961	14.096.961.-	
	Chemif de la Lèpreserie.....	15.000.000.-	
	Amélioration hygiène alimentaire (reliquat 1960)	1.241.625.-	
	Classes mobiles	16.200.000.-	
	Electrification	2.759.000.-	
	Prélèvements pour dépenses ex- traordinaires	12.296.242.-	
	Electrification des écarts	3.444.850.-	
	Reliquat subventions diverses	2.997.904.-	
	Fidom	1.760.000.-	
	Fonds de réserve de l'E.E.R. ..	842.216.-	
	Construction abattoir	8.114.750.-	
	Hôpital Saint-Jacques	14.700.000.-	
			<u>100.168.480.-</u>
4°)	Recettes supplémentaires		25.896.403.-
	TOTAL		184.192.484.-

Nous n'avons pas grand'chose à dire à propos de ces prévisions de recettes dont certaines ont déjà fait l'objet de nos délibérations, toutefois, nous notons qu'une prévision supplémentaire de 14.700.000 Fr est faite pour l'Hôpital de Saint-Jacques du fait que cet établissement continuera à fonctionner jusqu'à la fin de l'année.

En outre, des recettes supplémentaires pour 25.896.403 Fr sont prévues. Elles portent sur les postes suivants:

Taxe locale	16.400.000
Octroi de mer	4.600.000
Taxe de visite	133.669
Taxe de ramassage	250.000
Subvention de compensation	4.008.133
Remboursement dépenses électorales	83.493

et proviennent d'une meilleure rentrée des recettes.

En ce qui concerne les dépenses, comme pour les recettes, nous distinguons:

1 ^a) Les charges antérieures	20.911.718
2 ^a) Les crédits reportés pour faire face aux dépenses engagées	39.660.794
3 ^a) Les crédits affectés correspondant à des recettes déterminées	68.303.760
4 ^a) L'excédent des dépenses extraordinaires de l'exercice 1960	12.296.242
5 ^a) Les dépenses de l'Hôpital St-Jacques	14.700.000
6 ^a) Les dépenses supplémentaires	28.319.970

Total 184.192.484

Les charges antérieures et les dépenses engagées sur crédits attribués s'élèvent donc à 60.572.512 Fr

auxquels s'ajoutent le montant des dépenses extraordinaires de l'exercice 1960 reporté sur l'exercice 1961, soit 12.296.242 Fr, tandis que les crédits ouverts par l'affectation de ressources spéciales (Fonds Barangé, subventions d'équipement, etc...) s'élèvent à 68.303.760 Fr

Il nous reste donc un volume de crédits de: 28.319.970 Fr qui constitue effectivement des charges supplémentaires pour notre budget.

Ces charges se répartissent comme suit:

Personnel

Administration générale	1.966.980
Sécurité (Pompiers).....	800.000
Voirie	12.000.000
Bâtiments communaux	125.000
Enseignement	1.300.000
Piscine	350.000
Dispensaire	48.000
Musique	45.000

16.634.980.-

Charges sur exercices antérieures 60.572.512.-
=====

dont:

Acquisition mobilier scolaire 1.766.637
Acquisition immeubles 1.332.221
Trav.neufs et grosses réparations. 35.005.036
Dépenses diverses 956.900

Dépenses suppl. nouvelles 28.319.970.-
=====

dont:

Voirie: Personnel 12.000.000

Recettes spécialement affectées 95.300.002.-
=====

Nous aurons donc augmenté considérablement le budget de la Commune mais en même temps nous épongeons certaines dépenses des exercices précédents.

Je tiens à souligner qu'en dehors des 16.000.000 que nous devons pour l'A.M.G., d'une certaine somme à payer sur les rues et de quelques millions que nous devons à la Caisse Centrale, nous arriverons en 1963, sinon en 1962 en face d'un budget positif.

Jé crois que cela méritait d'être dit.

En ce qui concerne la voirie on a dépensé une somme considérable, mais la Ville a gagné en propreté et lorsque nous aurons reçu les trois bennes supplémentaires, nous pourrons élargir ~~largir~~ les rayons d'action de ce service.

Messieurs, je mets aux voix le budget supplémentaire de la Commune arrêté en recettes et en dépenses à la somme de CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLIONS CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE FRANCS CFA. (184.192.484 Fr).

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - Messieurs, Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à inscrire au budget primitif de 1962 -charges antérieures- les 16.000.000 de Fr que nous devons au titre de l'A.M.G.

Adopté à l'unanimité.